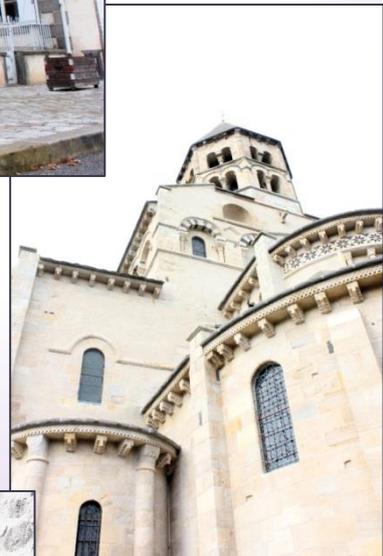


FINANCES



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Nous vous livrons ce bulletin principalement consacré aux finances communales, avec un focus particulier sur le budget du SIVOS de la Monne.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document, la situation financière de la commune, si elle s'est améliorée reste très tendue, et il nous faut rester attentif aux dépenses engagées.

Par ailleurs les emprunts souscrits ces dernières années afin de financer les investissements, l'ont été sur des durées très courtes. Si cette politique permet de réduire le montant des intérêts, elle a pour corolaire de réduire la capacité d'autofinancement de la commune. Il convient donc à l'avenir de bien corrélérer les durées d'emprunts sur les durées de vie des investissements qu'ils financent, ce d'autant plus que les taux actuels sont particulièrement bas.

Ceci m'amène à aborder les travaux en cours dans nos ruelles de bourg, qui devraient s'achever fin septembre. Comme vous avez pu le constater nous avons profité de ce moment pour enfouir les réseaux aériens existants, reprendre les conduites d'adduction d'eau potable ainsi que l'assainissement.

Ces travaux de grande ampleur ont perturbé le quotidien des riverains des rues concernées et alentour et je voudrais ici remercier chacun pour sa compréhension. Je tiens de nouveau à repréciser que les enrobés posés seront ultérieurement traités afin de leur donner un aspect beaucoup plus clair.

Le deuxième semestre de cette année 2016 va voir la fin de notre communauté de communes des Cheires qui va laisser place au premier janvier 2017 à une nouvelle collectivité composée des 3 communautés de communes actuelles : Gergovie Val d'Allier, Allier Comté Communauté et les Cheires (moins le Vernet Sainte Marguerite) donc, représentant environ 40 000 habitants.

Si le travail autour de la mise en place pratique de cette fusion, voulue par le législateur, a déjà bien avancé pour les élus concernés, il faut maintenant que les citoyens impactés soient informés et courant septembre des réunions devraient se tenir pour ce faire.

Pour rappel notre commune compte actuellement 3 délégués communautaires, qui pour la première fois en 2014 ont été élus démocratiquement (et non nommés comme auparavant), il n'en restera qu'un seul au sein de la future communauté issue de la fusion...

Un édito se veut traditionnellement d'être bref, je vais donc m'arrêter ici, non sans vous avoir souhaité une bonne lecture un bon été et par anticipation une bonne rentrée !

Christian Pailloux

Les finances communales : le compte administratif 2015 et le budget primitif 2016

L'ensemble des pièces comptables du compte administratif 2015 (CA 2015) et du budget 2016 (BP 2016) de la commune et du CCAS sont consultables en mairie.

Le CA 2015 la commune au 31/12/2015, dégage un **excédent de fonctionnement de 69 885.06 €**, et un **déficit d'investissement de 64 396.83 €**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de la section de fonctionnement 2015

En 2015, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **653 004 €**, dont **618 989 € de dépenses réelles de fonctionnement**.

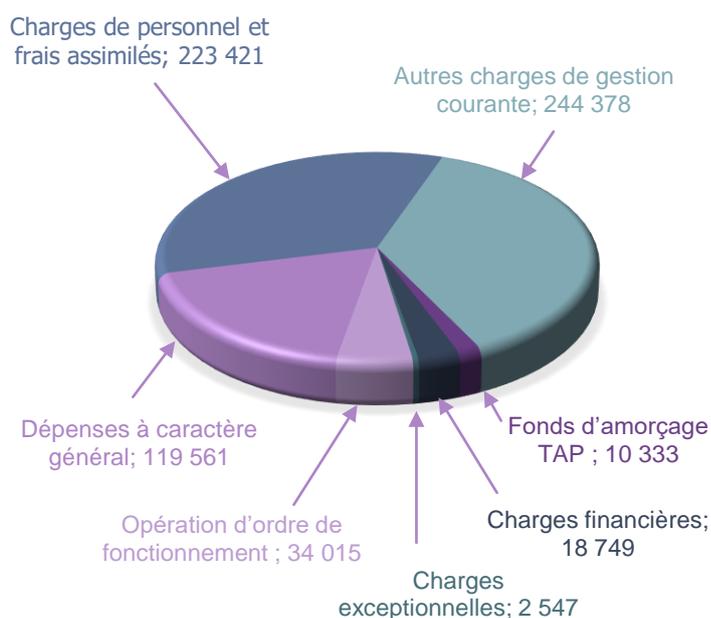
Chapitres	Montant (€)	% des dépenses	Evolution / 2014
Dépenses à caractère général	119 561	18.3%	+2.1%
Charges de personnel et frais assimilés	223 421	34.2%	+3.5%
Autres charges de gestion courante	244 378	37.4%	+5.2%
Fonds d'amorçage TAP	10 333	1.6%	ns
Charges financières	18 749	2.9%	+9.7%
Charges exceptionnelles	2 547	0.4%	ns
Total dépenses réelles de fonctionnement	618 989	94.8%	+6.3%
Opération d'ordre de fonctionnement	34 015	5.2%	ns
Total dépenses de fonctionnement	653 004	100%	

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 36 635 €. Les principales hausses en 2015 ont été les suivantes :

- La réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), qui ont entraîné une hausse de l'appel de fonds du SIVOS de +15 600 € par rapport à 2014.

- Le reversement au SIVOS du fonds d'amorçage du dernier trimestre 2014 et de l'année 2015, pour 10 333 €, versé à la commune puis reversé ensuite au SIVOS.

- Le désengagement de l'Etat de l'Application des Droits des Sols, avec le transfert, à partir de juin 2015, de la réalisation des actes d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme) à un service dédié du Grand Clermont, financé par la contribution des communes, soit pour Saint-Saturnin une nouvelle charge de 4 894 €.



- Une hausse des frais de personnel de 7 540 € et des frais financiers de 1 666 €.

Ces hausses ont été contrebalancées par la maîtrise totale des charges à caractère général et des autres charges de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **722 889 €**, dont **703 144 € de recettes réelles de fonctionnement**. Elles se sont réparties comme suit :

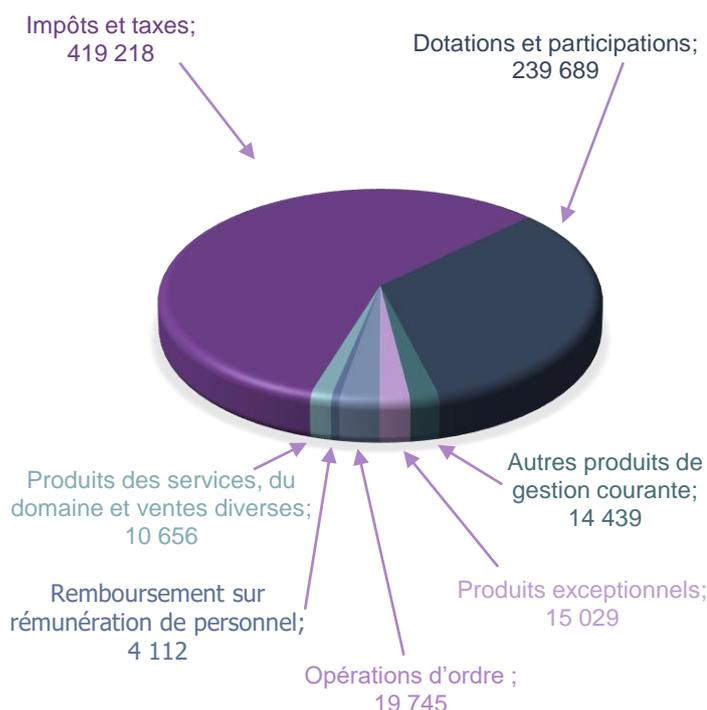
Chapitres	Montant (€)	% des dépenses	Evolution / 2014
Excédent de fonctionnement 2014 reporté en 2014	0	0%	ns
Remboursement sur rémunération de personnel	4 112	0.6%	ns
Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 656	1.5%	+5.0%
Impôts et taxes	419 218	58.0%	+17.7%
Dotations et participations	239 689	33.2%	-0.2%
Autres produits de gestion courante	14 439	2.0%	+14.1%
Produits exceptionnels	15 029	2.1%	ns
Total recettes réelles de fonctionnement	703 144	97.3%	
Opérations d'ordre	19 745	2.7%	-2.9%
Total recettes de fonctionnement	722 889	100%	

91.2% des ressources de la commune proviennent des impôts et taxes de la commune et des dotations de l'Etat.

Fin 2014 il a été décidé à l'unanimité du conseil municipal d'augmenter les taux d'imposition de la commune, qui n'avaient pas été actualisés depuis 2004, soit depuis 11 ans.

L'équipe municipale était consciente de l'effort qui devait être fait par les habitants, mais cet effort devenait indispensable, après de nombreuses années sans hausse, pour parer aux augmentations de charges pour la plupart indépendantes de la gestion communale (TAP, ADS,...) et aux baisses attendues des dotations de l'Etat. Toutefois sur ce point, nous avons eu une bonne surprise : la baisse a été moins forte que prévue, la baisse de la DGF ayant été quasiment compensée par une augmentation de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation.

Le résultat de la section de fonctionnement est donc un excédent de 69 885 € en baisse de 21% par rapport à 2014.



Résultat de la section d'investissement 2015

En 2015, les dépenses d'investissement se sont élevées à **526 894 €**, réparties comme suit :

Dépenses	Montant (€)
Dépenses d'équipement	179 753
Remboursement d'emprunts	52 751
Autres immobilisations financières	13 002
Total dépenses réelles	245 476
Opérations d'ordre d'investissement	47 768
Total dépenses d'investissement	293 244

Les recettes d'investissement se sont élevées à **497 836 €**, réparties comme suit :

Recettes	Montant (€)
Toutes subventions d'équipement	139 506
Excédents de fonctionnement capitalisés	88 439
TLE / Taxe d'aménagement	15 636
FCTVA	42 217
Emprunts nouveaux	150 000
Total recettes réelles	435 798
Opérations d'ordre d'investissement	62 038
Total recettes d'investissement	497 836

Le résultat 2015 de la section d'investissement est donc un excédent de **+ 204 592 €**, complété :

- du report du déficit 2014 de la section d'investissement : **-156 443 €**,
- des restes à réaliser pour **273 733 €** de dépenses comprenant essentiellement les travaux de la première tranche d'aménagement des ruelles du bourg ancien (225 851 €) et les coûts d'études AVAP et solde PLU (40 571 €),
- des restes à recevoir pour **161 187 €** : essentiellement les subventions attendues pour le programme de travaux des ruelles (130 929 €) et les subventions attendues pour l'achat du tracteur et de la saleuse et l'AVAP.

Soit un déficit global cumulé est donc de - 64 397 €.

Les principales dépenses et recettes réelles d'équipement en 2015 sont les suivantes :

- ✓ **Matériel communal** : achat d'un tracteur neuf et d'une saleuse pour 53 403 €, pour lesquels est attendue une subvention de 16 450 €.
- ✓ **Aménagement pôle de vie** :
 - **des dépenses de 52 783 €**
 - Le règlement de la fin des travaux d'aménagement de la place des Razes : 31 611 €
 - Les premiers règlements des travaux de la 1^{ère} tranche d'aménagement des ruelles du bourg ancien : 21 172 €
 - **des recettes de 138 779 €**, essentiellement le solde des subventions pour l'aménagement de la place des Razes.
- ✓ **Les travaux communaux** :
 - **26 711 €** concernant en grande partie le règlement du solde des travaux de l'appentis place Pignol.
 - **14 314 €** pour la 2^{ème} tranche de la réfection de la route du Marand.
- ✓ **L'éclairage de la place des Razes** pour 17 319 €.
- ✓ **L'équipement informatique** : comme chaque année, pour 3537 € de dépenses, intégrant cette année une partie des coûts de la dématérialisation.
- ✓ **Le versement du premier acompte pour le lancement de l'étude AVAP : 7 980 €.**

Affectation du résultat 2015 dans le budget primitif 2016

L'excédent de fonctionnement de 69 885 € a été affecté au budget primitif 2016 :

- au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le déficit cumulé de la section d'investissement de 64 397 €,
- en excédent de fonctionnement reporté du budget 2016, à hauteur de 5 488.23 €.

BUDGET PRIMITIF 2016

Budget primitif de fonctionnement 2016

En 2016, les dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à **631 846 €**, dont **619 973 € de dépenses réelles de fonctionnement**.

La répartition des charges prévisionnelles est la suivante :

Chapitres	Montant (€)	% des dépenses	Evolution / réalisé 2015
Dépenses à caractère général	122 561	19.4%	+2.5%
Charges de personnel et frais assimilés	230 298	36.4%	+3.1%
Autres charges de gestion courante	240 995	38.1%	-1.4%
Fonds d'amorçage TAP	7 750	1.2%	-25.0%
Charges financières	18 369	2.9%	-2.0%
Charges exceptionnelles	0		ns
Total dépenses réelles de fonctionnement	619 973	98.0%	+0.2%
Opération d'ordre de fonctionnement (amortissements)	11 873	2.0%	ns
Total dépenses de fonctionnement	631 846	100%	

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à **679 384 €**, dont **674 384 € de dépenses réelles** de fonctionnement :

Chapitres	Montant (€)
Excédent de fonctionnement 2015 reporté en 2016	5 488
Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 400
Impôts et taxes	415 253
Dotations et participations	230 943
Autres produits de gestion courante	13 300
Produits exceptionnels	0
Total recettes réelles de fonctionnement	674 384
Opérations d'ordre (travaux en régie)	5 000
Total recettes de fonctionnement	679 384

Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement est donc un **excédent de 47 538 €**.

Le budget 2016 est un budget très maîtrisé, qui permet, encore cette année, de faire face aux dépenses liées à l'application des décisions de l'Etat (ADS, rythmes scolaires), en contraignant de plus en plus les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante.

Budget d'investissement 2016

Le budget d'investissement 2016 prévoit les dépenses d'équipements et de travaux suivants :

Investissements	Dépenses prévisionnelles (€)	Recettes prévisionnelles (subventions et participations)(€)
Travaux du SIEG		
- Mise en place des horloges astronomiques	16 000	
- Extensions de réseaux	1 200	
Travaux communaux		
- Programme investissements réseaux eaux pluviales	10 000	
- Aménagement parking Pougère	6 500	
Aménagement Pôle de vie		
- RAR aménagement 1 ^{ère} tranche des ruelles du bourg ancien	225 851	130 929
- Travaux et Maîtrise d'œuvre aménagements rues du bourg	175 000	
Matériel communal		
- RAR tracteur et saleuse	5 160	18 600
- Equipement sécurité stationnement	13 400	5 000
- Signalisation horizontale	6 000	
- Signalisation Braille et Culture	5 550	500
- Panneaux touristiques à remplacer	3 500	
- RAR Matériel divers	2 151	
- Matériel divers	4 000	
Locaux communaux		
- Rénovation couloir et salle des fêtes - ancienne école Chadrat	1 500	
	4 000	
- Rénovation local employés communaux	2 000	
- Divers	7 000	
- Aménagements mairie	15 000	5 000
- Etude de réboviation de la chapelle Ste Madeleine et ancien cimetière		
Frais d'études AVAP	26 884	13 808
RAR Etude PLU	13 687	
Logiciel Horizon Village (gestion municipale)	3 600	
Achat foncier Clos d'Issac	4 102	
Total équipements et travaux	547 983	173 796

Le budget prévisionnel d'investissement 2016 est donc le suivant :

	Dépenses	Recettes
Etudes et Equipements	547 983	173 837
Capitaux des emprunts à rembourser	70 525	
Travaux en régie	5 000	
Créances groupement de collectivités (SMAF)	7 288	
Excédent d'investissement 2015 (hors RAR)		48 149
Amortissements		11 873
Fond Compensation TVA		62 000
Taxe Aménagement		10 000
Prélèvement sur recettes de fonctionnement 2015		47 538
Affectation résultat 2015		64 396
Emprunt d'équilibre		213 003
Total	630 796	630 796

Pour équilibrer dépenses et recettes, est inscrit un emprunt d'équilibre de 213 003 €, qui, comme chaque année, ne sera réalisé que partiellement, compte-tenu des délais de paiement des travaux du Pôle de vie (l'aménagement des rues du bourg) qui devraient s'étendre sur 2016 et 2017.

Conclusion

L'équipe municipale a fait le choix en 2015 d'augmenter les taux d'imposition de la commune. En fait il ne s'agissait pas d'un choix, mais d'une nécessité. Ceci a permis :

- de faire face aux nouvelles dépenses engagées concernant l'application des rythmes scolaires et la nouvelle organisation de l'ADS,
- de rééquilibrer le budget de fonctionnement de notre commune, qui n'avait pas de report de résultat 2014 pour démarrer l'année 2015.

Le budget d'investissement retrouve lui aussi son équilibre avec le rattrapage de la situation de déficit cumulé depuis plusieurs années. Cet équilibre reste fragile toutefois, car pour répondre aux exigences réglementaires, nous avons dû « serrer » un certain nombre de dépenses, qui ne pourront pas être indéfiniment réduites...

Toutefois, restons positifs vues les actions en cours ou réalisées depuis 2 ans : la réfection des ruelles du bourg ancien, le programme d'investissement lancé sur l'accessibilité, l'avancée du dossier de l'AVAP, la mise en place des horloges astronomiques devant faire réaliser des économies d'énergie, un nouveau tracteur qui fonctionne à merveille, et qui lui aussi doit permettre des économies, l'application des rythmes scolaires, que beaucoup nous envient, pour nos 3 communes réunies dans le SIVOS de la Monne : Cournols, Olloix et Saint-Saturnin.

MP. Chazal, élue en charge du budget, et les élus membres de la commission finances restent à la disposition des habitants pour toute information complémentaire relative aux comptes de la commune et au budget 2016, par rendez-vous ou par mail (mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr).

Du côté du SIVOS École de la Monne

Petit rappel : la commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. Elle gère l'organisation de la restauration scolaire ainsi que les personnels non enseignants de l'école.

L'École de la Monne accueille les enfants des villages de Cournols, Olloix et Saint-Saturnin, c'est pourquoi un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a été créé, composé d'élus des trois communes. La participation financière est calculée au prorata du nombre d'enfants de chaque commune pour le budget de fonctionnement, et au prorata du nombre d'habitants de chaque commune pour l'investissement.

Le SIVOS en 2015

Le fonctionnement : 387 907 € de recettes, 380 929 € de dépenses, et donc un résultat de 6 978 € reporté en 2016. Les dépenses intègrent la subvention au CLSH de 102 815 € correspondant à la subvention annuelle de 77 500 € à laquelle se rajoute 25 315 € pour le financement des TAP, gratuits cette année encore pour les familles. Les recettes intègrent les appels de fonds des 3 communes qui s'élèvent en 2015 à 222 790 €. Les TAP bénéficient encore d'une aide de l'Etat de 7 500 € par an versée au SIVOS.

L'investissement : 33 168 € de recettes, 24 130 € de dépenses, et donc un résultat de 9037 €. Les dépenses concernent essentiellement les remboursements d'emprunts. Les recettes sont constituées essentiellement des amortissements pour 12 865 €, et de l'appel de fonds aux 3 communes, pour 20 153 €.

Le SIVOS en 2016

Le choix des élus du SIVOS a été de présenter un budget de fonctionnement stable en 2016 par rapport à 2015, avec un appel de fonds aux 3 communes de 222 708 €, le SIVOS devant atteindre son régime de croisière, depuis le lancement des TAP en 2014. Cette stabilité n'est permise que par des efforts à tous les niveaux : au niveau des budgets des activités et fournitures scolaires, au niveau des fonds alloués au CLSH, et au niveau des charges courantes du SIVOS. C'est ce qui permet de maintenir encore la gratuité des TAP.

Côté investissement, les élus ont fait le choix de lancer les travaux de réfection du revêtement de la cour de l'école, tant attendus par les parents !

Plus Beaux Villages de France... en sursis !

Suite à notre demande de recours adressée à l'Association des Plus Beaux Villages de France, la commission qualité de l'association, réunie les 25 et 26 juin derniers, a décidé de réexaminer le dossier de Saint-Saturnin. Dans un courrier envoyé le 18 juillet, l'association nous informe que le réexamen aura lieu le vendredi 23 septembre à Lavardin (Loir-et-Cher). Contrairement à la procédure d'expertise de 2015, où notre dossier avait été présenté aux membres de la commission qualité par Pascal Bernard (technicien de l'association), le dossier de Saint-Saturnin pourra cette fois-ci être défendu directement par ses élus. Nous aurons 20 minutes pour convaincre la commission qualité, puis 10 minutes d'échanges avec les membres de la commission. Une occasion unique de plaider la cause de Saint-Saturnin, sans nier ses points faibles, mais en mettant en avant les projets réalisés (travaux de rénovation de l'église, aménagements des espaces publics...), en cours (AVAP, PLU) et futurs...

Travaux dans les ruelles de Saint-Saturnin

La première tranche de travaux, concernant la rue de la Boucherie, la rue des Farges et l'impasse de l'Enfer, est quasiment achevée. Les caniveaux et bordures en pavés sont réalisés et les enrobés sont posés. L'aspect sombre des enrobés n'est pas définitif. En effet, une ultime étape de grenailage par l'entreprise Colas permettra de décaper la couche de liant en surface pour révéler les granulats. Ceci donnera au sol un aspect beaucoup plus clair et plus minéral. Ce traitement sera réalisé sur l'ensemble des enrobés fin septembre.

Ces ruelles sont d'ores et déjà rouvertes à la circulation des piétons et des véhicules. Les espaces à végétaliser aménagés en pied de façade sont confiés à la bienveillance des riverains.



La deuxième tranche des travaux concerne la rue des Courtes, la rue des Gourlettes, la rue de la Poterne et la côte Gros Jean. Dans ces ruelles, le chantier a démarré plus récemment. En dépit des difficultés techniques dues à la pente à l'étroitesse des ruelles, les travaux de réfection des réseaux progressent au rythme attendu.

Les travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable (incomitant au SIVOM d'Issoire) sont terminés dans toutes les rues. Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement unitaire (eaux usées et eaux pluviales) ainsi que des réseaux secs (télécom, EDF et éclairage public) seront terminés fin juillet ou, au plus tard, à la reprise des congés de l'entreprise Hugon, soit fin août en semaine 34.

Les travaux préparatoires avant la pose de caniveau central et bordures en pavés par l'entreprise Sanchez sont terminés rue des Courtes et rue des Gourlettes.

Fin septembre, l'ensemble du chantier devrait être achevé. Les travaux dans les ruelles auront duré environ 10 mois. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.



Anciens combattants

Une délégation des "Anciens Combattants de Saint-Saturnin", autour du Président Merle s'est rendue à l'anniversaire des 100 ans de la bataille de Verdun, à Clermont-Ferrand.

L'équipe technique municipale travaille pour vous...

Tout au long de l'année, l'équipe technique réalise des petits travaux d'aménagement ou de rénovation. Ces travaux réalisés par les employés de la commune permettent chaque année de réaliser des économies importantes pour notre budget, et ainsi de limiter les impôts payés par les contribuables. La période hivernale est particulièrement propice à la réalisation de ce type de travaux.

Voici un petit aperçu des travaux réalisés au cours des derniers mois... (liste non exhaustive)

Place Pignol à Chadrat, le talus de soutènement situé du côté est de la place a été réaménagé et végétalisé, en étroite collaboration avec les habitants de la parcelle située en contrebas.

A l'entrée de Saint-Saturnin, le rond-point du fond de ville a été réaménagé après avoir été endommagé par le passage d'un poids lourd l'an dernier. L'objectif était de renforcer la fonction de sécurité du lieu (faire ralentir les véhicules) en créant un obstacle infranchissable au centre, sans interdire le passage des poids lourds, et tout en recherchant un aménagement discret et naturel. Pour répondre à ce cahier des charges, la solution d'un enrochement végétalisé a été proposée. Les travaux ont été effectués en mai. La végétalisation a été entreprise dans la foulée grâce à la commission embellissement/fleurissement, elle sera complétée à l'automne.

A Chadrat, la fontaine de la Pereire a été nettoyée et réhabilitée. Aux abords de la fontaine, le sol a été habillé à l'aide de pavés de récupération et le caniveau a été rénové.

A Chadrat et à Saint-Saturnin, les jeux équipant les aires de jeux publiques (place Pignol et place des Razes) ont été entièrement rénovés à l'aide de pièces détachées achetées directement chez le fournisseur et de beaucoup d'huile de coude. Les jeux situés dans la cour de l'école publique ont également été rénovés. Un muret de séparation a été construit autour de ces jeux.

Place des Razes, un deuxième but a été installé sur le terrain de sport. Pour limiter les risques d'accidents liés à un enfant qui traverserait le chemin du Potoux en courant derrière un ballon, une clôture a été installée au fond du terrain le long du chemin.

Parallèlement, l'équipe technique poursuit ses expérimentations visant à concilier la contrainte « zéro phyto » (qui nous impose un désherbage mécanique 100% manuel) et l'agrément paysager de nos deux bourgs. Par exemple, des mélanges fleuris spécifiques ont été semés en pied de murs sur nos trottoirs à différents endroits. Ces fleurs ont permis d'égayer nos rues du printemps au début de l'été, tout en limitant fortement l'intervention de l'équipe pour le désherbage. Autre exemple : le cimetière de Chadrat a été engazonné, ce qui permet de résoudre la difficile équation entre l'attente des habitants d'avoir des allées propres et entretenues et le temps disponible pour les employés municipaux, notamment au printemps. L'expérience pourrait être étendue aux cimetières de Saint-Saturnin.



► Adresse

Mairie - Place du 8 mai - 63450 SAINT-SATURNIN
Tél. : 04.73.39.30.77
Email : mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr

► Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h
Vendredi : 13h30 – 16h
Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux

La mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin,
le 2ème et 4ème samedi du mois

► Rencontre avec les élus

Christian PAILLOUX – Maire
Permanence le samedi matin et sur rendez-vous

Thierry VALLEIX – Adjoint
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

Sylvie BURLLOT – Adjoint
Sur rendez-vous

Gérard GUITTARD – Adjoint
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

► Site Internet de la commune
www.saint-saturnin63.fr

Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page
d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en mairie.

Bulletin élaboré par la commission communication sous le contrôle d'un comité de rédaction
constitué du Maire et d'élus. Contact email : com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr

Imprimé sur papier recyclé - Photos S. Bage

